



Assemblée Générale Ordinaire

15 juin 2018

Gosné



Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2018 à 20h30
Maison des services – 6, rue Buissonnière à Gosné.

Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à assister à notre Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 15 juin 2018 à 20h30 à la Maison des services, 6 rue Buissonnière à Gosné.

Lors de cette assemblée générale vous aurez à vous prononcer sur plusieurs points. Je vous propose donc l'ordre du jour suivants :

1. Rapport d'activité de notre association
 - Rapport du président
 - Rapport des éducateurs sportifs :
 - Jean-Philippe Binois
 - Damien Carret
 - Aurélien Lebeurier
 - Projets 2018 - 2019
2. Rapport financier
 - Rapport des vérificateurs aux comptes
 - Compte de résultat 2017
 - ALSH
3. Tarifs des prestations
4. Budget prévisionnel 2018
5. Renouvellement du Conseil d'Administration
 - 4 membres quittent le CA – règle du renouvellement par 1/3 (art 14.1 statuts 26/04/17)
 - Il y a 5 sièges à pourvoir pour le collège des membres actifs (art 8.1 statuts 26/04/17)
 - Merci d'envoyer vos candidatures à president@ospac.fr avant le 15/06/18 - 18h.

Je tiens à vous rappeler les règles concernant le quorum et les votes de cette Assemblée Générale Ordinaire :

- **le quorum** pour que l'Assemblée Générale Ordinaire puisse se tenir **est de un quart au moins** (25% +1) **de ses membres** (actifs et de droit article 12.6 statuts 26/04/17) présent-es ou représenté-es. Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée Générale Ordinaire devra être convoquée dans un délai de 15 jours francs maximum. Dans ce cas il n'y a plus de quorum. (article 12.5 statuts 26/04/17)

- **les décisions sont prises à la majorité (50%) des voix des personnes présentes ou représentées.** (article 12.9.6 statuts 26/04/17)

- vous ne pouvez représenter qu'une seule personne. (article 12.7 statuts 26/04/17)

- chaque membre actif (association sportive) dispose de 3 délégués (vote). Si le membre actif est bénéficiaire de l'intervention d'un éducateur sportif de l'OSPAC, il bénéficie de 2 délégués supplémentaires. (article 12.6 statuts 26/04/17)

Ce courrier vaut convocation pour l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 15 juin 2018 à 20h – Maison des services – 6, rue Buissonnière - Gosné. Merci d'être à l'heure pour permettre l'enregistrement des présent-es et représenté-es, et la comptabilité des mandats. Début des délibérations à 20h30.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce courrier.

Cordialement.

le 1 juin 2018

Frédéric Boumier – président



Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2018

Rapport d'activité 2017/2018 :

La saison 2017/2018 de l'OSPAC fût plus calme que la saison précédente qui avait vue la modification des statuts pour les adapter à la nouvelle répartition des collectivités territoriales. Cette saison a permis de consolider, voire d'améliorer les règles et les pratiques au sein de notre association.

Le déménagement et le réaménagement des bureaux de l'office ont également occupé les membres du bureau pendant le dernier trimestre de 2017. L'OSPAC occupe donc maintenant des locaux mis à disposition gracieusement par la mairie de Saint-Aubin-du-Cormier au premier étage de l'ancienne perception de la commune. L'adresse postale est inchangée. Les charges liées à l'entretien sont acquittées par l'office. Ces locaux sont constitués d'un bureau et d'une pièce de stockage du matériel. Une salle de réunion mutualisée est également présente à cet étage.

Cette saison, nous avons pris plusieurs décisions lors des 3 conseils d'administration dont voici une liste rapide.

Nous avons apporté quelques évolutions en matière de gestion des emplois :

- validation du PACS comme le mariage pour l'acquisition de jours de congés – CA 21/12/17
- validation de prises en charge de frais kilométriques hors encadrements sportifs (formation par exemple) – CA 22/03/18
- validation d'une grille d'échelons au-delà des 10 ans d'ancienneté – CA 31/05/18
- validation de l'augmentation des frais kilométriques pour les déplacements liés aux encadrements – CA 31/05/18
- validation d'un contrat type CEE (contrat d'engagement éducatif) pérenne pour le poste supplémentaire des ALSH d'été – CA 31/05/18

Nous avons validé deux demandes d'aide financière liée à la formation de bénévoles des membres actifs de l'OSPAC :

- une pour le Bad Gosné – CA 21/12/17
- une pour l'ACC Foot – CA 31/05/18

Nous avons validé deux demandes de formations :

- une formation sur le logiciel Excel pour Sylvie Aubry (secrétaire administrative) et pour Séverine Zampieri (vice-présidente en charge de la gestion des plannings) – CA 21/12/17
- une formation « Animation et maintien de l'autonomie de la personne » pour Damien Carret (éducateur sportif) – CA 21/12/17

Nous avons également validé la fin de la collaboration avec le cabinet Cafex pour la partie trésorerie – CA 22/03/18

Nous avons opéré une évolution vers l'utilisation d'outils numériques pour réaliser certaines tâches fastidieuses et chronophages comme le recensement des demandes de créneaux pour la saison prochaine ou l'inscription pour l'ALSH de cet été. Le retour sur l'utilisation de ces nouveaux outils

semble très positif tant du côté des membres de l'OSPAC que des publics utilisateurs de l'ALSH ou du côté du bureau et des salariés qui ont participé à ces tâches. Je tiens à remercier Matthias Lefeuvre du conseil départemental pour son expertise dans la mise en place de ces outils et pour tous les autres judicieux conseils qu'il nous donne.

Je tiens à souligner que nos trois partenaires institutionnels, le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, Liffré-Cormier Communauté et Fougères-Agglomération continuent de nous soutenir financièrement et je les remercie pour la confiance qu'ils nous accordent.

L'absence pour arrêt de travail de Sylvie Aubry, secrétaire administrative depuis plusieurs mois nous a obligé à prendre en charge son activité, non négligeable. Je tiens à remercier Séverine Zampieri notre vice-présidente et Patrick Lopez notre trésorier général qui ont su gérer et se répartir ce travail. J'en profite pour renouveler notre soutien à Sylvie et que nous attendons avec impatience son retour.

Je ne peux oublier dans ces remerciements celle et ceux sans qui l'OSPAC ne fonctionnerait pas, Sylvie Aubry, Damien Carret, Jean-Philippe Binois et Aurélien Lebeurier. Je les remercie pour leur professionnalisme.

Et enfin merci aux membres du bureau et du conseil d'administration pour leur investissement dans ce bel outils qu'est l'OSPAC au service de ces associations membres.

Frédéric Boumier - président



Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2018

Perspectives 2018/2019 :

- Continuer de renforcer nos partenariats avec les collectivités.
- Travailler à une meilleure articulation avec le service des sports de Liffré-Cormier-Communauté.
- Faire du site internet de l'OSPAC – www.ospac.fr – un véritable outil de communications et d'échanges avec les adhérents. Mettre en place des outils numériques pour l'ensemble des tâches en lien avec nos adhérents (inscription, mise à jour d'adresse, noms... demandes diverses).
Création d'un fichier unique pour centraliser les informations concernant les membres de l'OSPAC.
Faire enfin entrer l'OSPAC dans l'ère du numérique – en cours.
- Communiquer sur l'OSPAC, pour inciter de nouveaux clubs à nous rejoindre surtout sur le territoire de Liffré.
- Prospector de nouveaux créneaux en ciblant un public en lien avec la formation de Damien Carret « Animation et maintien de l'autonomie de la personne ».
- Stabiliser nos budget pour répartir l'inévitable augmentation des tarifs sur le long terme.
- Continuer de consolider le fonctionnement de l'OSPAC et notamment publier ses règlements intérieurs :
 - un RI pour les salarié
 - un RI pour les membres

Ces règles de fonctionnement existent, mais il faut les rassembler dans un document unique facilement consultable – passage prévue en CA dernier trimestre 2018.

OSPAC

35140 SAINT AUBIN DU CORMIER



**RAPPORT - ATTESTATION
DU VERIFICATEUR AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2017

Tanguy GEORGEAULT
Vérificateur aux Comptes

**62, rue Papu, bâtiment B
35000 RENNES**

Contact : tanguy.georgeault@gmail.com

**Au Président,
Au Trésorier,
Aux Membres,**

En exécution de la mission de vérificateur aux comptes bénévole qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, sur :

- ✚ Le contrôle des comptes annuels de l'OSPAC, tels qu'ils sont présentés par le cabinet d'expertise comptable CAFEX ;
- ✚ La justification de mes appréciations et de ma vérification des comptes annuels et autres éléments financiers présentés.

Les comptes annuels seront approuvés par l'AG du 15 juin 2018. Il m'appartient, sur la base de mes contrôles et vérifications, d'exprimer une opinion sur ces comptes et de vérifier les comptes présentés par l'OSPAC.

1 – Opinion sur les comptes annuels

Ma mission n'ayant pas de cadre légal et normé, j'ai effectué mes vérifications en m'appuyant sur le cadre légal le plus proche de la mission qui m'a été confiée.

Je me suis donc appuyé sur une partie des normes d'exercice de la profession de commissaire aux comptes applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

La vérification des comptes consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime, malgré le temps restreint pour accomplir ma mission, que les éléments qui ont été mis à ma disposition et les résultats de mes analyses sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion sur les documents comptables transmis et vérifiés.

Suite à l'analyse des éléments mis à ma disposition je n'ai pas rencontré d'anomalie significative remettant en question le fait que les comptes sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé et du patrimoine de l'OSPAC à la fin de cet exercice 2017.

2 – Justification des appréciations

Je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

J'ai notamment effectué des rapprochements entre les documents mis à ma disposition. J'ai analysé les variations et les opérations aux montants significatifs ou présentant des risques.

3- Recommandations

J'ai toutefois émis au sein d'une synthèse adressée par mail à la présidence et au trésorier le 13 juin 2018, et que je me dispose à mettre à la disposition des membres, un certain nombre d'interrogations, recommandations et/ou suggestions. A noter que ces points mis en avant au sein de ma synthèse ne constituent pas des éléments significatifs pouvant avoir un impact sur la sincérité et la régularité des comptes annuels de l'association.

Cependant ces points pourront être abordés conjointement au cours du nouvel exercice comptable afin de permettre à l'association de parfaire la présentation de ses comptes annuels et limiter les risques.

4 -Informations annexes des membres

A la date d'établissement de ce rapport, je n'ai pas eu communication de quelque information financière transmise aux membres de l'association.

Fait à RENNES,
Le 13 juin 2018

Tanguy Georgeault
Vérificateur aux comptes de l'OSPAC

CHARGES

article	thème	CR2017	BP2018
Achats et charges externes		18474.00	17184.00
60400	achat prestations	3523.00	3523.00
60500	fournitures entretien ; petits équipements	621.00	621.00
60622	carburant ALSH	337.00	337.00
60640	fournitures de bureau	361.00	361.00
60641	photocopies		
60680	fournitures activités autres	971.00	971.00
61320	location bureau	120.00	120.00
61350	location mobilières	2640.00	2640.00
61600	primes d'assurances	628.00	628.00
61850	formation bénévoles aides assos	266.00	266.00
62261	honoraires expert-comptable CAFEX	1290.00	0.00
62262	honoraires social	535.00	535.00
62311	communication	152.00	152.00
62340	cadeaux	200.00	200.00
62510	indemnités salariés	5573.00	5573.00
62511	déplacements bénévoles et divers	0.00	0.00
62560	réceptions	18.00	18.00
62610	frais postaux	0.00	0.00
62620	téléphone Internet	464.00	464.00
62630	téléphones portables éducateurs	668.00	668.00
62700	services bancaires	86.00	86.00
62810	autres cotisations	21.00	21.00
Impôt Taxes et versements assimilés		1215.00	1215.00
63330	taxe formation professionnelle	1215.00	1215.00
Salaires et charges sociales		95443.00	95920.22
64100	personnels rémunérations nettes	56733.00	57016.67
64110	personnels rémunérations		
64120	congés payés		
64500	cotisations URSSAF personnels	29895.00	30044.48
64520	UGRR		
64540	Prévoyance		
64580	charges sociales CP		
64520	charges sociales prévoyance, retraite	7238.00	7274.19
64550	Mutuelle personnel	1200.00	1206.00
64750	médecine du travail	377.00	378.89
64800	Autres charges de personnel	25.00	25.00
68112	amortissement	1562.00	1562.00
total charges exploitation		116719.00	115906.22
67200	charges exercice antérieur		
	divers	0.00	0.00
	Total	116719.00	115906.22

PRODUITS

article	thème	CR2017	BP2018
Production biens et services		42423.00	49147.46
70600	encadrement ES (Année sportive N-1/N)	28083.00	14041.50
70600	encadrement ES (Année sportive N/N+1)		18283.53
70601	TAP (Année sportive N/N-1)	5291.00	3527.33
70601	TAP (Année sportive N/N+1)		0.00
70600	Nouvelles interventions		3500.00
70800	CAF prestation service	1588.00	1588.00
70880	produits ALSH familles	7461.00	8207.10
Subventions exploitation		68000.00	66300.00
74110	subvention CD35 Liffré-Cormier - Emploi	11334.00	10200.00
74100	subvention CD35 Liffré-Cormier - Fonct.	5666.00	5666.00
		17000.00	15866.00
74110	subvention CD35 Fougères Agglo - Emploi	5666.00	5099.00
74100	subvention CD35 Fougères Agglo - Fonct.	2834.00	2834.00
		8500.00	7933.00
74300	subvention Liffré-Cormier-Communauté	28500.00	28500.00
74300	subvention Fougères Agglomération.	14000.00	14000.00
Adhésions		1270.00	1270.00
75600	adhésions	1270.00	1270.00
Collectes		0.00	0.00
75450	dons	0.00	0.00
75800	divers gestion courante		
Total produits exploitation		111693.00	116717.46
76100	produits financiers	321.00	321.00
TOTAL PRODUITS		112014.00	117038.46
77200	produits exceptionnels	0.00	0.00
	prélèvement réserves		
	Total (hors prélèvement réserves)	112014.00	117038.46
	produits	112014.00	117038.46
	charges	116719.00	115906.22
	Résultat	-4705.00	1132.25

TARIFS PRESTATIONS		Tarif 2018 / 2019	
Nbr d'heure	Tarifs 2017/2018	Jeunes +20%	Adultes +40%
1	405	486	567
2	415	498	581
3	425	510	595
4	435	522	609
5	445	534	623
6	455	546	637
7	465	558	651
8	475	570	665
9	485	582	679
10	495	594	693
11	505	606	707
12	515	618	721
13	525	630	735
14	535	642	749
15	545	654	763
16	555	666	777
17	565	678	791
18	575	690	805
19	585	702	819
20	595	714	833

COTISATIONS	2017-2018	2018-2019
Présence à l'AG	60	70
Absence à l'AG	70	80

COACHING	10€ / heure
-----------------	-------------

STAGES	50€ / jour de stage
---------------	---------------------

Calendrier du paiement de l'adhésion

Date limite : **15 octobre**

Majoration de 10€ au 2ème rappel

Calendrier des paiements de prestations:

1^{er} paiement, date limite : **15 novembre**

2ème paiement, date limite : **15 janvier**

Majoration de 50€ au 2ème rappel